

# COMMUNIQUÉ

## *de presse*

**La 8<sup>ème</sup> Semaine du Microcrédit de l'Adie se tiendra du 6 au 10 février dans toute la France, l'occasion pour l'association d'attirer l'attention sur le microcrédit comme solution pour l'emploi.**

- Une collaboration étroite avec les partenaires prescripteurs de l'Adie
- Des journées portes ouvertes dans les antennes de l'Adie
- Des forums d'information en Aquitaine
- Un colloque populaire sur Paris qui donnera la parole aux micro-entrepreneurs et permettra d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle
- Un n° vert 0800 800 566 et un espace dédié sur [www.adie.org](http://www.adie.org)

L'Adie, association pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Parce que la micro-entreprise est une réponse probante au problème de l'emploi, l'Adie veut la faire connaître au plus grand nombre. La 8<sup>ème</sup> Semaine du Microcrédit de l'Adie, organisée dans toute la France du 6 au 10 février prochains, est un rendez-vous incontournable pour les porteurs de projet prêts à franchir le pas comme pour ceux qui sont encore en quête d'information. Une manifestation qui prend cette année un nouveau format, notamment en perspective des prochaines échéances électorales.

**La Semaine du microcrédit de l'Adie, un 8ème rendez-vous qui mobilise les partenaires de l'association autour d'une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage.**

Créée à l'occasion de l'Année Internationale du Microcrédit en 2005, la Semaine du Microcrédit de l'Adie, organisée chaque année, vise à démontrer que le microcrédit est un outil adapté pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale, à informer sur l'offre d'accompagnement proposée par l'Adie aux créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité, à inciter les porteurs de projet à passer à l'action et à déposer leur projet. L'opération vise également à sensibiliser l'opinion publique, les décideurs politiques, économiques et sociaux à l'entrepreneuriat

populaire.

En seulement cinq jours, l'édition 2011 de la Semaine du Microcrédit de l'Adie a permis à plus de 45 000 personnes de s'informer sur le microcrédit et 7 000 d'entre elles ont été identifiées comme potentiels candidats à un microcrédit Adie.

### **L'édition 2012 se tiendra du 6 au 10 février**

Compte tenu des échéances électorales, l'événement a en effet été avancé et prendra cette année un format nouveau. **L'Adie a décidé d'aller à la rencontre du public** non pas en extérieur mais directement **chez ses principaux partenaires prescripteurs** tels que Pôle emploi et les CCI afin de les mobiliser autour d'une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage. Cette campagne de proximité sera précédée d'une campagne de sensibilisation, élaborée gracieusement par l'agence DDB Nouveau Monde. Elle sera menée du 16 janvier au 5 février, pour mieux faire connaître l'Adie et sa mission.

Par ailleurs, en marge de la Semaine du Microcrédit de l'Adie et pour la première fois, **l'association organisera un colloque populaire "inverse"**, et donnera la parole aux micro-entrepreneurs accompagnés et financés par l'Adie, les auditeurs, experts et leaders d'opinion étant à leur écoute. Leurs témoignages permettront de formuler des propositions concrètes aux candidats à l'élection présidentielle.

Enfin, un **forum d'informations sur Bordeaux** sera organisé, auquel s'ajouteront des **journées portes ouvertes dans les antennes de l'Adie, sur Lormont et Saint-Astier.**

### ***A propos de l'Adie, 1<sup>er</sup> opérateur de microcrédit en France***

*Reconnue d'utilité publique, l'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.*

*Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 100 000 microcrédits générant plus de 100 000 emplois, avec un taux de pérennité après deux ans de 68 % et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 79 %.*

*L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.*

#### **CONTACT PRESSE NATIONAL :**

**Sandrine Bonamy-Leiba – 01 49 33 19 00 – 06 86 17 48 76 – [sbonamy@adie.org](mailto:sbonamy@adie.org)**

#### **CONTACT PRESSE LOCAL :**

**Odile Birbis – 05 56 29 51 70 - 06 29 81 28 96 – [obirbis@adie.org](mailto:obirbis@adie.org)**

L'entrepreneuriat populaire se définit comme l'ensemble des entreprises créées par des chômeurs ou des allocataires des minima sociaux avec un plan de financement inférieur à 8 000 euros. En 2010, parmi les 622 000 entreprises créées, 145 000 l'ont été par des entrepreneurs populaires. La micro-entreprise apparaît donc comme une réponse probante au problème de l'emploi qu'il faut soutenir et développer. Néanmoins, un porteur de projet sur quatre se lance sans financement parce que ses ressources ne lui permettent pas d'accéder à un crédit bancaire classique.